“Dans quasiment tous les pays du «monde libre», le fait d’avoir écrit ces phrases pourrait me valoir la prison”

31/10/2012 à 22h33

A travers le monde, certains discours de haine sont interdits, d’autres sont autorisés voire défendus au nom de la liberté d’expression. Le point de vue d’un journaliste américain.

> *Les juifs ont trop d’influence sur la politique étrangère américaine. Les homosexuels sont trop débauchés. Les musulmans sont trop souvent des terroristes. Les noirs commettent trop de crimes.*

Ces récriminations sont bien mal formulées. Chacune, à sa très maladroite manière, aborde néanmoins une préoccupation ou une difficulté réelle.

> ***Mais toutes contreviennent aux lois régissant les discours de haine. Dans quasiment tous les pays du «monde libre», le fait d’avoir écrit ces phrases pourrait me valoir la prison.***

Les libertariens, les conservateurs culturels ou les racistes s’insurgent depuis des années contre de telles législations. Mais aujourd’hui, le problème dépasse nos frontières. Certains

gouvernements musulmans, exaspérés par une vidéo anti-islam à l'origine de manifestations et d'émeutes dans leurs pays, se demandent pourquoi les insultes à destination du prophète Mahomet sont considérées comme de la libre expression, alors que la diffamation des juifs et la négation de l'Holocauste n'en sont pas. Et nous n'avons aucune bonne réponse à leur donner.

Si nous voulons être en droit de prêcher la liberté d'expression à travers le monde, nous devons la mettre réellement en pratique. Et pour ce faire, nous devons bazarder nos législations sur les discours de haine. (…)

Slate